



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE



Les Inspecteurs d'Académie - Inspecteurs  
Pédagogiques Régionaux d'Histoire-  
Géographie

à

Mesdames et Messieurs les professeurs  
d'Histoire-Géographie

S/C de Mesdames et Messieurs les Chefs  
d'établissement des collèges, des lycées  
publics et privés sous contrat de l'académie  
de Créteil

Créteil, le 28 septembre 2018

**Objet :**

*Lettre de rentrée 2018*

*IA-IPR Histoire et Géographie*

Chères et chers collègues,

Nous souhaitons une excellente reprise à tous les professeurs et la bienvenue à tous ceux qui ont rejoint l'académie de Créteil : lauréats des concours de recrutement, titulaires affectés dans le cadre du mouvement et contractuels nouvellement recrutés. Nous tenons aussi à remercier tous les enseignants qui ont contribué à l'animation de nos disciplines dans l'académie en 2017-2018.

Comme l'an passé, notre équipe se compose de six IA-IPR, Olivier Dautresme, Marie-Laure De Bue, Olivier Delmas, Élisabeth Farina-Berlioz, Jean-Max Girault et Stéphane Vrevin. Madame l'Inspectrice générale, Florence Smits, continue d'assurer la correspondance de l'Inspection générale pour l'académie. Olivier Delmas coordonne le groupe des IA-IPR d'Histoire-Géographie.

**1- Le plan de travail en académie**

L'académie de Créteil avec trois départements contrastés se caractérise par de grandes richesses et diversités sociales, scolaires et territoriales. Dans ce contexte, le projet académique 2016-2019, fruit d'une réflexion collective entre tous les acteurs de la communauté éducative, permet de fédérer nos différentes actions autour de quatre axes :

- Performance : « Accroître la performance de l'académie pour la rendre plus efficace et plus juste ».
- Valeurs : « Faire vivre les valeurs de la République et promouvoir les principes du service public ».
- Coopération : « Développer la coopération dans l'École et avec les partenaires ».
- Ressources humaines : « Recruter, stabiliser et valoriser les ressources humaines pour développer l'attractivité de l'académie ».

Cette année, nous vous engageons à porter une attention particulière aux objectifs liés aux valeurs de la République, à la lutte contre toute atteinte à la laïcité, au développement de l'inclusion scolaire, à la maîtrise de la langue, à l'accompagnement du travail personnel des élèves et à la consolidation de leur projet d'orientation.

Dans ce cadre, les jeux olympiques 2024 sont une réelle opportunité pour notre académie de développer les valeurs du sport, la citoyenneté et de valoriser l'engagement des élèves.

Nous vous rappelons que la sécurité au sein des établissements scolaires constitue une priorité majeure dans laquelle chacun doit s'inscrire, elle s'appuie notamment sur la vigilance quotidienne de la communauté éducative.

Au lycée, l'année 2018-2019 annonce la rénovation du baccalauréat et du lycée général et technologique, la transformation du lycée professionnel. Dès septembre-octobre, vous serez sollicités pour mettre en œuvre une première mesure relative aux tests de positionnement en seconde qui vous permettront de proposer un accompagnement adapté aux besoins de vos élèves.

Des évaluations sont également mises en place en CP, CE1 et en 6e.

Les nouveaux programmes de lycée paraîtront en cours d'année. Pour vous accompagner dans la mise en œuvre de ces réformes et de vos besoins de formation, des actions de formation et d'animation seront déployées.

Par ailleurs, il est important de poursuivre le travail engagé pour l'accompagnement des élèves dans leur choix d'orientation, en particulier en terminale dans le cadre de Parcoursup.

Au collège, le dispositif « devoirs faits » est une priorité ministérielle destinée à prévenir le décrochage scolaire et à réduire les inégalités. Il s'agit maintenant d'en renforcer la dimension pédagogique par votre implication à tous les niveaux du collège.

Concernant votre parcours professionnel, dans le cadre du protocole « Parcours professionnels, carrières et rémunérations » (PPCR), le rendez-vous de carrière est une occasion privilégiée de nourrir la réflexion sur vos pratiques pédagogiques et d'identifier vos besoins en formation en accompagnement de votre développement professionnel.

## **2- Textes et informations générales**

Au collège, la mise en œuvre des programmes dans le cadre du Socle commun de connaissances, de compétences et de culture se poursuit. En novembre 2018, en lien avec la mise en place de « devoirs faits », des animations pédagogiques destinées aux professeurs de collège seront proposées. Elles permettront d'approfondir la thématique du travail personnel de l'élève en prenant en compte ses trois grands temps (avant la séance, pendant la séance, après la séance).

En ce qui concerne l'enseignement moral et civique, nous vous informons de la publication d'ajustements des programmes pour les cycles 2, 3 et 4 (BO du 26 juillet 2018), applicables dès la rentrée de septembre pour les trois cycles. Nous vous invitons à consulter le portail national de l'EMC sur le site Eduscol qui recense de nombreuses ressources.

Nous attirons votre attention sur le fait que la messagerie académique professionnelle est l'outil de communication privilégié pour la diffusion des informations. Nous vous invitons donc à consulter celle-ci régulièrement ; vous avez également la possibilité de transférer les messages de la boîte professionnelle vers votre boîte personnelle.

## **3- Colloques disciplinaires et concours**

Le 29ème festival international de géographie se déroulera du 5 au 7 octobre 2018. Le thème retenu : « *La France demain* ». Le programme de cette année et les actes des éditions précédentes sont consultables à l'adresse suivante : <http://www.fig.saint-die-des-vosges.fr/>.

Les 21ème Rendez-vous de l'Histoire de Blois se tiendront du 11 au 13 octobre 2018. Le thème retenu : « *La puissance des images* ». Vous trouverez le programme à l'adresse suivante : <http://www.rdv-histoire.com/>. De nombreuses conférences et ateliers pédagogiques vous y attendent.

Les Rendez-vous de l'Histoire de l'Institut du Monde Arabe auront lieu du 11 au 14 avril 2019. Le thème retenu est : « *Le corps* ».

Nous vous rappelons que le thème du concours national de la Résistance et de la Déportation pour la présente année scolaire est « *Répressions et déportations en France et en Europe, 1939-1945. Espaces et histoire* ».

L'Inspection pédagogique régionale d'histoire-géographie vous proposera également trois journées d'études pour cette année scolaire 2018-2019 :

- l'Europe dans et hors l'Union européenne, le 16 janvier 2019
- Les migrations, le 3 avril 2019
- Enseigner le fait religieux (mai 2019).

L'inscription se fera sous réserve de l'accord de vos chefs d'établissement et du nombre de places disponibles.

#### 4- Accompagnement des professeurs et des équipes dans les établissements

Dans le cadre du protocole Parcours professionnels, carrières et rémunérations (PPCR), certains d'entre vous sont éligibles en 2018-2019 à un rendez-vous de carrière, un moment formalisé de co-évaluation de la valeur professionnelle. Un rendez-vous se compose d'une inspection en situation professionnelle suivie d'un entretien avec l'inspecteur puis, dans un délai n'excédant pas six semaines, d'un entretien avec le chef d'établissement.

Un calendrier de l'ensemble des dates composant le rendez-vous de carrière est communiqué par courrier électronique sur l'adresse académique et sur la messagerie I-prof au moins 30 jours à l'avance. Le cas échéant, il vous revient de le valider dans les meilleurs délais en utilisant le lien indiqué à cet effet dans le courriel.

Nous envisageons ces rendez-vous comme des temps d'échanges sur vos pratiques et comme le moyen de porter un regard réflexif sur votre carrière, sur les compétences acquises, sur le développement de la professionnalité et sur vos perspectives de carrière et de formation.

Vous restez libre de mettre à notre disposition tout support qui permettra de valoriser votre travail (documents pédagogiques, cahiers d'élèves des différentes classes, progressions, évaluations et outils d'évaluation, projets, CV, lettre de mission...).

Pour préparer les entretiens, vous pouvez également remplir le *Document de référence de l'entretien* et nous le transmettre à votre convenance. Ce document est disponible en ligne sur le site du ministère, ainsi que le *Guide du rendez-vous de carrière* (<http://www.education.gouv.fr/cid118572/rendez-vous-carriere-mode-emploi.html>).

En dehors des rendez-vous de carrière, des visites-conseils comme des réunions d'équipe, sont possibles. Ce sont des moments importants d'accompagnement dans la mise en œuvre des enseignements. Les enseignants veilleront à fournir les pièces demandées par l'IA-IPR avant sa venue par l'intermédiaire du chef d'établissement.

Nos critères d'évaluation restent ceux inscrits dans le *Référentiel de compétences des métiers du professorat et de l'éducation* (BOEN n°30 du 25 juillet 2013) qui permet à chaque enseignant de cerner les attentes du métier et si nécessaire, de s'engager dans une démarche individuelle et/ou collective de formation.

Dans ce cadre, au cours de nos visites et inspections, nous portons une attention particulière :

- au traitement de l'ensemble des repères annuels de programmation et du respect de l'équité entre l'histoire et la géographie.
- à une lecture globale des programmes qui doit guider la construction des situations d'enseignement et d'apprentissage
- aux démarches par laquelle les connaissances sont acquises, à l'exercice du raisonnement et de l'esprit critique des élèves.
- à l'évaluation des élèves et à l'analyse de son apport pour les apprentissages.
- à la place du travail personnel des élèves dans les séquences d'enseignement qui contribue à l'acquisition de leur autonomie dans le travail.

Pour vous aider dans la construction des situations d'enseignement et d'apprentissage, des ressources en ligne sont à votre disposition :

Des ressources académiques ->

- le site disciplinaire : <http://hgc.ac-creteil.fr/>
- le fil twitter : @hgcreteil (actualités de la discipline)
- le site citoyenneté et droit : <http://www.citoyennete.ac-creteil.fr/>
- le site histoire des arts : <http://www.hda.ac-creteil.fr/>
- le site éducation au développement durable : <http://edd.ac-creteil.fr/>
- le site DNL : [www.scoop.it/u/ipr-creteil-histoire-geographie-en-langue-vivante](http://www.scoop.it/u/ipr-creteil-histoire-geographie-en-langue-vivante) avec des ressources commentées.

Des ressources nationales ->

- le portail national d'Eduscol : <http://eduscol.education.fr/>
- le portail national de l'histoire-géographie : <http://eduscol.education.fr/histoire-geographie/>

La répartition des secteurs d'accompagnement est consultable sur le site disciplinaire à l'adresse suivante : <http://hgc.ac-creteil.fr/>, ainsi que les adresses académiques de chaque inspecteur.

. Nous restons tout au long de l'année à votre disposition pour répondre individuellement ou collectivement aux questions relatives à la pédagogie, à la didactique, à la formation et à votre évolution de carrière.

Avec l'expression de notre parfaite considération,

Olivier Dautresme, Marie-Laure De Bue, Olivier Delmas,  
Élisabeth Farina-Berlioz, Jean-Max Girault, Stéphane Vrevin